



# Note de service

<b>DESTINATAIRES :</b>	Gestionnaires, employés et médecins du CMSSS d'Argenteuil
<b>EXPÉDITRICES :</b>	Fanny Laverdure, conseillère cadre en prévention et contrôle des infections (PCI) D <sup>re</sup> Julie Tremblay, microbiologiste-infectiologue
<b>DATE :</b>	14 février 2025
<b>OBJET :</b>	<b>MISE À JOUR : ÉCLOSION DE ROUGEOLE AU CMSSS D'ARGENTEUIL</b>

---

Considérant qu'il n'y a aucun nouveau cas de rougeole attribuable à l'éclosion en cours depuis 21 jours, certains allègements sont dorénavant permis :

- Le port du masque N95 n'est plus requis en tout temps pour tous les travailleurs de la santé de l'installation. Il demeure requis auprès des usagers en précautions additionnelles de type Aériennes ou Gouttelettes-Contact + (selon CNESTT).
- Il n'est plus requis de pratiquer l'auto-isollement au travail (manger seul ou à distance des autres, pas de covoiturage, respect du port du masque, etc.).

Toutefois, l'éclosion n'est pas terminée. Un délai de 32 jours sans nouveau cas est nécessaire pour clore l'éclosion. Ces mesures demeurent requises jusqu'à nouvel ordre :

- Tous les travailleurs devront surveiller l'apparition de symptômes compatibles avec la rougeole jusqu'à nouvel ordre (fièvre, toux, coryza, conjonctivite ET éruption cutanée maculopapulaire). En présence de symptômes, le travailleur devra rapidement contacter son gestionnaire et le Service de prévention, secteur risques biologiques ([ssmet.prevention.cissslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ssmet.prevention.cissslau@ssss.gouv.qc.ca)) pour confirmer s'il peut se présenter au travail ou non.
- Effectuer rigoureusement l'évaluation des symptômes de tous les usagers de façon quotidienne, et aviser le Service de PCI si un usager développe des symptômes compatibles avec la rougeole. En cas de suspicion, appliquer des précautions additionnelles Aériennes en chambre à pression négative.
- Valider le statut immunitaire de tous les usagers admis à l'urgence et à l'unité de soins de courte durée et le noter au dossier (épisode antérieur de rougeole, vaccination de 1 ou 2 doses, non vacciné, etc.).
- Lorsque possible, limiter les consultations d'usagers réceptifs ou vulnérables (ex. : tenter de reporter un rendez-vous non urgent, téléconsultation, etc.).

Nous vous remercions de votre collaboration.